

Direction Générale de la Solidarité / Direction du Logement

Service logement

REF : DS2010007

Signataire : David Rebuffel

OBJET : Convention de gestion du contingent de l'opération d'acquisition amélioration 51 à 53 rue Hélène Cochenec à Aubervilliers par la SA HLM Efidis

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-1 ;

VU le Code de la Construction et de l'Habitation ;

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et notamment l'article 7 portant plus particulièrement sur la compétence équilibre de l'habitat social sur le territoire ;

VU la délibération en date du 21 septembre 2010 n°206/106-CC de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune, confiant la gestion de la réservation de 2 logements du contingent communautaire dans l'opération d'acquisition amélioration de 12 logements situés au 51 à 53 rue Hélène Cochenec à Aubervilliers menée par Efidis ;

VU le projet de convention ci-annexé ;

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le projet de convention de gestion du contingent entre la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et la Ville d'Aubervilliers, relative aux 2 logements du contingent communautaire dans l'opération d'acquisition amélioration de 12 logements situés au 51 à 53 rue Hélène Cochenec à Aubervilliers menée par Efidis.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer la convention pour une durée de 3 ans qui prendra effet à la livraison des logements.

Le Maire

Jacques SALVATOR